



Le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille (SMPPPC)

recrute

Un agent portuaire au port de plaisance d'Audierne

Date limite de candidature : mardi 5 septembre 2023

Date des entretiens pour les candidats sélectionnés : vendredi 15 septembre 2023

Les candidatures sont à adresser par :

- Courriel à ressources.humaines@peche-plaisance-cornouaille.fr

- Voie postale à M. Le Président du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille, 5 quai Henry-Maurice Bénard – 29120 PONT-L'ABBE

FICHE DE POSTE n° PLAIS-X-2023



SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE PECHE-PLAISANCE DE CORNOUAILLE

Service / Equipe : **Pôle plaisance – Port d’Audierne**

Adresse : Port d’Audierne

Résidence administrative : Audierne

Fiche de poste validée par : Directeur adjoint Responsable plaisance

Métiers repères: 6.1.1 à 6.1.2 de la convention collective nationale des personnels des ports de plaisance du 8 mars 2012 en vigueur

Dénomination du poste : **Agent portuaire**

Grade (s) concerné (s) : **Agent portuaire** 1er ou 2ème échelon en application de la convention collective nationale des personnels des ports de plaisance du 8 mars 2012 en vigueur

Métiers repères: 6.1.1 à 6.1.4 de la convention collective nationale des personnels des ports de plaisance du 8 mars 2012 en vigueur

Dénomination du poste : **Agent portuaire technique**

Grade (s) concerné (s) : Agent portuaire 1^{ER} ou 2ème échelon en application de la convention collective nationale des personnels des ports de plaisance du 8 mars 2012 en vigueur

Encadrant de direction

Encadrant de service

Encadrant de proximité

Contexte du poste :

Le Syndicat mixte des ports de pêche plaisance de Cornouaille est l'autorité portuaire des ports de pêche-plaisance de Douarnenez, Audierne, Saint-Guérolé - Penmarc'h, Guilvinec - Léchiagat, Lesconil, Loctudy - Ile-Tudy, et Concarneau (partie pêche-plaisance).

Il a pour membres le Conseil départemental du Finistère, la Région Bretagne, les Communautés de communes Douarnenez Communauté, Pointe du Raz-Cap Sizun, Pays Bigouden sud et Concarneau Cornouaille Agglomération.

Il comprend environ 70 agents permanents et des saisonniers pour l'exploitation de la plaisance.

Au sein du Syndicat mixte, sous l'autorité hiérarchique du (de la) Responsable du bureau du port de plaisance d'Audierne, l'agent portuaire exerce ses fonctions dans le port d'Audierne.

Pour les besoins du service, il peut être amené à effectuer ses missions dans les autres ports de plaisance (Douarnenez, Saint-Guérolé-Penmarc'h, Guilvinec - Lechiagat...) notamment en appui de l'équipe en charge des travaux d'entretien.

Il mène ses missions conformément aux modalités définies à l'échelle du Syndicat mixte (procédures, sécurité etc.)

Composition du poste	Dominante Administrative <input type="checkbox"/> Dominante Technique <input checked="" type="checkbox"/>
-----------------------------	--

Missions	Activités
1/ Effectuer la surveillance générale, l'entretien et la maintenance des installations portuaires	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le nettoyage et la maintenance technique courante des installations (ponton, aire de carénage...), selon le protocole de maintenance défini par le Pôle plaisance • Ramasser régulièrement les déchets flottants, • Assurer l'entretien des pontons, • Nettoyer et désinfecter les douches et sanitaires du port le cas échéant,
2/ Assurer l'accueil et l'information des usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir, conseiller et informer les usagers et visiteurs • Recevoir et réguler les réclamations • Indiquer les branchements • Rappeler les règles de sécurité • Participer et accompagner les actions d'animation du port
3/ Gérer le placement et l'amarrage des bateaux	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'amarrage et la flottabilité des bateaux • Assurer l'encaissement des taxes et redevances d'amarrage, droits d'escale • Contrôler le stationnement des bateaux • Gérer l'affectation des emplacements escales, • Tenir à jour le logiciel plaisance et l'actualiser au fur et à mesure
4/Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public portuaire

Évolution possible :

COMPÉTENCES

Connaissances et technicités professionnelles	Connaissance des navires de plaisance et du langage marin	3	Niveau requis à la prise de poste
	Connaissance des règles et consignes d'hygiène et sécurité	3	
	Connaissance de la réglementation portuaire	2	
	Gestes de premiers secours	3	
	Connaissances techniques (électricité, bricolage, ...)	3	
	Connaissance de la maintenance des installations portuaires	3	

Compétences transversales	Sens du service
	Soucieux du respect des consignes de sécurité
	Disponibilité
	Polyvalent

	Qualités relationnelles et sens du contact
	Aptitudes à la gestion des conflits
	Rendre compte

<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Niveau 4</u>
Notions/Débutant	Travail en semi autonomie/Qualifié	Maîtrise	Expertise

Situation dans l'organisation

Supérieur hiérarchique : Responsable du bureau du port

Nombre total de personnes à encadrer : 0

Relations professionnelles

Internes au Syndicat	Externes au Syndicat
Direction	Clients, usagers, visiteurs
Pôle plaisance et police portuaire	Professionnels pêche
Pôle technique (régie travaux)	élus
Pôle ressources (notamment Régisseur)	affaires maritimes, gendarmerie
Responsable communication	

Conditions d'exercice

Rythmes de travail	Temps plein <input checked="" type="checkbox"/> Temps partiel <input type="checkbox"/> taux : Intervention en dehors des heures ouvrables en fonction des contraintes d'exploitation du port Interventions ponctuelles d'urgence possibles en dehors des heures et des jours de service
Contraintes particulières	Contrainte de service forte pendant la saison estivale (mi-juin à mi-septembre) Travail en extérieur

<p>Environnement du poste de travail</p>	<p>Situation : RDC <input checked="" type="checkbox"/> étage <input type="checkbox"/></p> <p>Accessibilité des locaux : ascenseur <input type="checkbox"/></p>
<p>Exigences liées au poste de travail</p>	<p>Déplacements :</p> <p>Locaux <input checked="" type="checkbox"/> régionaux <input type="checkbox"/> nationaux <input type="checkbox"/> internationaux <input type="checkbox"/></p>
<p>Moyens matériels</p>	<p>Équipement informatique, ordinateur imprimante <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Photocopieur <input type="checkbox"/></p> <p>Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone portable en pool <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><i><u>Éléments nécessaires pour effectuer sa mission :</u></i></p> <p><i>Permis B :</i> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p><i>Utilisation du véhicule personnel pour les besoins du service :</i> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Permis : E (remorque) Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Permis bateau : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>